

# LE GUILVINEC INFOS



Juillet 2009

## Exposition d'été

L'exposition d'été à l'Abri du Marin s'ouvre cette année sur Edmond Ceria, artiste peintre qui reste encore dans les mémoires de beaucoup d'entre nous, qui se souviennent l'avoir rencontré maintes fois sur les quais autrefois.

Les municipalités du Guilvinez et de Tréffiagat se sont associées pour faire honneur à la mémoire de Ceria en lui consacrant une exposition rétrospective de son séjour dans nos communes, ainsi qu'en éditant « Hommage à Ceria », ouvrage à la fois catalogue des œuvres exposées et précieux outil de mémoire picturale de notre littoral.

Du 4 juillet au 6 septembre, du mardi au dimanche de 15 à 19 h, et les mardis et dimanches de 10 à 12 h.

## Jeudis Dehors

Cet été, Le Guilvinez vous invite à faire les badauds : devenez touristes de votre propre commune. Ambiance estivale garantie rue de la Marine, avec spectacle de rue et marché artisanal dès 18 heures. En soirée, vous êtes attendus au concert Place de la Petite Sole dès 21 heures. Tous les jeudis du 23 juillet au 13 août. Des programmes sont à votre disposition dans les commerces du Guilvinez et à l'Office de tourisme.

## Soirée du 13 juillet

Fête populaire au Guilvinez ! Danse sous les flonflons avec l'orchestre de Christian Le Roy, et final en apothéose avec un feu d'artifice sur le port. Rendez-vous dès 19 heures (vous pouvez dîner sur place, la restauration est prévue) parking de la Petite Sole pour cette soirée multi-génération. Entrée libre.

## Malamok

A l'heure du repas, la traversée des petits vacanciers est dorénavant sécurisée. Les services techniques de la ville ont délimité le passage par des barrières de bois le long de la rue Méjou Bihan.



## FC Lorient... beach soccer

Evénement sur la plage du Guilvinez, le 14 juillet ! Le FC Lorient fait une étape du Beach Soccer Tour 2009 à la Grève Blanche de 10 h à 18 h 30. Animations gratuites, pour tous âges (inscription obligatoire cependant le jour-même à l'accueil du village). Différents ateliers, comme les minis tournois et les slaloms pour les plus jeunes ; les plus âgés pourront s'initier au jonglage, au tir de précision, ou participer à un tournoi de beach soccer.



## Marché du 14 juillet

Mardi 14 juillet au matin, le marché se tiendra comme de coutume place de l'Eglise, rue de la Marine et Place de la Poste.

## Nuisances sonores

L'été appelle à la fête, et qui dit fête dit musique, dîners à l'extérieur... Rien que de très normal, mais souvenons-nous des textes de loi qui visent à préserver la tranquillité après 22 h 30 : baissions le son afin de ne pas perturber la tranquillité de nos voisins. Par ailleurs, rappelons que l'usage des machines électriques susceptibles de provoquer une nuisance sonore (taille-haies, tondeuses...) est limité.

## Un petit rappel...

Les feux d'herbes sont interdits sur le territoire de la commune. Vous devez déposer vos déchets verts en déchetterie, ou envisager l'acquisition d'un composteur, qui a l'avantage non négligeable de vous fournir du terreau gratuitement.

## Divagations et déjections

### canines...

...sont sanctionnées par l'arrêté municipal du 4 juin 2009. Un ASVP (Agent de Sécurité de la Voie Publique) est chargé de l'application de ce règlement et dressera procès-verbal aux contrevenants.

D'autre part, nous avons constaté à plusieurs reprises que, malgré l'interdiction de laisser les chiens en libre divagation, certains errent dans la commune, provoquant l'inquiétude des habitants. Nous rappelons donc encore une fois que les chiens errants sont susceptibles de faire l'objet d'un ramassage par la société Chenil Service.

Il est également de plus en plus fréquent de rencontrer des personnes promenant leur chien sans laisse, dans les rues ou sur la plage. Pour la sérénité de chacun, et pour vous conformer à la loi, vous devez attacher votre chien ; les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie doivent de plus être muselés.



## Ordures ménagères, sacs jaunes, déchets verts... quelques rappels.

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le lundi matin sur la partie ouest de la commune, le jeudi matin sur la partie est, les lundi et jeudi matins dans le centre-ville. Attention : les sacs jaunes (uniquement bouteilles, flacons, bidons en plastique, cartonnettes, briques et boîtes métalliques) sont ramassés le lundi matin sur l'ensemble de la commune. Tous les autres déchets – encombrants, déchets verts, papier, verre, produits non recyclables, piles, etc. – doivent être déposés en déchetterie. Nota bene : plusieurs containers à papier et à verre sont à votre disposition sur le territoire de la commune.

## DECHETTERIES

### Heures d'ouverture :

- COMBRIT - Kerbenoën : 02 98 51 31 42
  - PLOBANNALEC - Quélarn : 02 98 82 26 76
  - PLOMEUR Lézinaou : 02 98 82 10 33
- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h,  
- le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

*La municipalité remercie les partenaires qui acceptent de laisser des exemplaires à la disposition des Guilvinistes.*